

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Note brève et synthétique du compte administratif 2018

Commune de Montluçon

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Préambule

Le compte administratif 2018 rend compte des opérations exécutées sur l'ensemble de l'exercice pour le budget principal et pour les différents budgets annexes. Ils respectent les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre.

Le compte administratif 2018 rapproche les prévisions inscrites au budget primitif 2018 avec les réalisations en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il présente également le résultat de l'exercice 2018. Il est en totale conformité avec le compte de gestion de Mme le Trésorier municipal.

En 2018, la ville de Montluçon dispose de 5 budgets :

- Budget principal ;
- Budget annexe « legs Montusès » ;
- Budget annexe « services extérieurs des pompes funèbres » ;
- Budget annexe « lotissements » ;
- Budget annexe « centres commerciaux ».

Faits marquants de l'exercice

La ville de Montluçon a contractualisé avec l'Etat sur l'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) à 1,2% et de limitation de son endettement.

La contractualisation sur l'exercice 2018 a été respectée : le montant des DRF réalisées est de 45 043 324€ alors que la limite était de 46 355 682€.

De plus, le recours à l'emprunt a été limité à 2,250M€. Par rapport à 2017, l'encours de dette diminue de -4,78M€

I. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement ont atteint 45 838 099,13€. Elles ont diminué de -1.56% par rapport à 2017. Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées par les traitements et salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les participations et les intérêts des emprunts à payer.

Exercices	2017		2018		2018/2017	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Réalisations	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 909 635 €	10 451 776,00 €	11 691 445 €	10 542 891,48 €	0,87%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	29 098 193 €	28 958 555,00 €	29 190 000 €	29 093 105,42 €	0,46%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	568 568 €	568 568,00 €	553 761 €	553 628,00 €	-2,63%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 749 136 €	4 548 022,00 €	4 357 043 €	4 228 115,10 €	-7,03%
66	CHARGES FINANCIERES	2 528 000 €	1 977 565,00 €	1 917 546 €	1 358 559,25 €	-31,30%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 551 974 €	48 595,00 €	4 270 755 €	46 229,47 €	-4,87%
678	PROVISIONS SUR RESULTAT	2 494 633 €	11 885,00 €	4 221 025 €	15 570,41 €	31,01%
Dépenses réelles de fonctionnement		53 900 139 €	46 564 966,00 €	56 201 576 €	45 838 099,13 €	-1,56%

Pourcentage de réalisation (hors 678)

90,58%

88,15%

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) progressent de façon contenue de 91K€ par rapport à 2017.

Les principales variations à la hausse et à la baisse s'expliquent par :

- ⇒ Une baisse des dépenses d'énergie de 37K€ (carburants et combustibles), et une hausse des + 29K€ de l'énergie et de l'électricité, liées à la hausse des tarifs et des taxes,
- ⇒ Une baisse des dépenses d'eau et d'assainissement de -57K€, due principalement à deux grosses fuites en 2017 (à l'école Jules Ferry et à la maison des associations Molière). En 2018, ces diminutions proviennent d'un problème de compteur à l'école F Mistral n'ayant pas permis de facturation, la fermeture de l'école E. Triolet et la diminution de l'arrosage automatique des stades.
- ⇒ une augmentation des dépenses d'entretien des bâtiments publics de 7K€ générant des recettes de FCTVA en fonctionnement en N+1,
- ⇒ une baisse des dépenses de maintenance de -58K€, contre une hausse de +111K€ en 2017 liés au recours à de nouveaux contrats.

Les autres charges de gestion courante (compte 65) ont baissé de -320K€ entre 2018 et 2017, ce qui provient d'une diminution des reversements notamment aux autres établissements publics pour -114K€.

Les recettes réelles de fonctionnement : 53 921 493€ (-1,2% par rapport à 2017)

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre :

1. De la fiscalité locale, avec les taux d'impositions inchangés par taxe (taxe d'habitation : taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) ;
2. Des impôts et des dotations versées par l'Etat (-1.69% par rapport à 2017) ;
3. Les recettes issues des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de la salle polyvalente...).

Exercices		2017		2018		2018/2017
		Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Réalisations
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	150 000 €	178 502 €	150 000 €	225 577 €	26,37%
	PRODUITS DES SERVICES, DU					
70	DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 306 091 €	4 953 508 €	5 304 745 €	4 620 754 €	-6,72%
73	IMPOTS ET TAXES	33 277 392 €	33 697 354 €	33 302 270 €	33 126 559 €	-1,69%
	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET					
74	PARTICIPATIONS	13 464 811 €	13 711 341 €	13 438 403 €	14 076 793 €	2,67%
	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
75	COURANTE	1 487 426 €	1 402 237 €	1 272 731 €	1 135 084 €	-19,05%
76	PRODUITS FINANCIERS	3 590 €	25 985 €	2 000 €	13 926 €	-46,41%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	255 100 €	317 114 €	559 345 €	427 458 €	34,80%
	SOUS-TOTAL	53 944 410 €	54 286 041 €	54 029 493 €	53 626 151 €	-1,22%
	% de réalisation		101%		99%	
	PRODUITS DES CESSIONS					
775	D'IMMOBILISATIONS	313 237 €	313 237 €	295 342 €	295 342 €	-5,71%
	Recettes réelles de fonctionnement	54 257 647 €	54 599 278 €	54 324 835 €	53 921 493 €	-1,24%

Depuis 2014, la variation de recettes de fonctionnement s'explique essentiellement par :

- la constante diminution des concours de l'Etat ;
- la fluctuation des recettes fiscales liées à l'évolution des bases.

Les produits des services et du domaine (chapitre 70) enregistrent une baisse de 333K€ par rapport à l'an passé (contre une baisse de 132 K€ entre 2016 et 2017)

Cette baisse s'explique principalement par :

- Une baisse des redevances d'occupation du domaine public (antennes relais facturés avec un an de décalage, droits de voirie et autres redevances d'occupation du domaine public de -59K€ (-38%) ;
- Une diminution des redevances et droits des services périscolaires de -129K€ dont - 50 K€ sont liés à la fin des rythmes scolaires en 2018;
- Une réduction des mises à disposition de personnel et du matériel aux budgets annexes d'autres organismes de 169K€

Les impôts et taxes (chapitre 73) diminuent de - 571K€ (-1.7%) malgré une légère hausse de +21K€ des taxes foncières et d'habitation, imputable en grande partie à la révision des valeurs locatives cadastrales.

	2014	2015	2016	2017	2018	2018/2017
TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	21 896 253.83	22 610 938.00	22 232 613.00	22 648 035.00	22 669 025.00	20 990.00
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	11 534 514.36	11 534 514.36	8 844 790.38	8 844 790.38	8 844 790.38	0.00
F.P.I.C	353 321.00	471 064.00	563 324.00	495 124.00	506 619.00	11 495.00
DROITS DE PLACE	99 771.84	122 875.26	113 890.30	103 493.90	96 427.88	-7 066.02
TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	25 573.17	28 574.00	29 302.00	30 134.00	18 944.00	-11 190.00
TAXE SUR L'ELECTRICITE	309 438.87	344 117.38	438 590.23	667 116.04	634 967.90	-32 148.14
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	226 239.33	221 113.12	215 593.64	211 528.35	216 643.79	5 115.44
TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION/PUBLICITE FONCIERE	473 963.35	797 245.78	499 365.35	697 132.04	645 760.33	-51 371.71

Les produits exceptionnels (compte 77) diminuent de -207K€ et s'expliquent par :

- une diminution des cessions d'immobilisations 775 (295 K€ en 2018 et 313 K€ en 2017). Les cessions en 2018 concernent : Tweed Maison du Diénat (35,1 K€), Rue Passerelle (12,87 K€), 93 bois de la Brosse (56 K€), Pabloso (150,4K€)

- pour les autres produits exceptionnels au compte 7788 (311 K€ en 2017 contre : 104 K€ en 2018), cette diminution s'explique sur 2017 par un avoir sur facture d'un fournisseur de 49K€, un remboursement de taxe foncière de la cité administrative de 90 K€, et une régularisation d'impôt de 25 K€.

Les principaux ratios financiers

Epargne de gestion :	9 148 255€
Epargne brute (autofinancement) :	7 803 622€
Remboursement de la dette en capital :	7 026 361€
Epargne nette :	777 261€

II. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Compte	Libellé	Prévu	Réalisé (A)	Reste à réaliser (B)	Total (A+B)	% Réalisations
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	635 677,65 €	217 493,12 €	416 452,95 €	633 946,07 €	99,73%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	659 628,59 €	34 700,00 €	624 928,59 €	659 628,59 €	100,00%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 170 124,84 €	2 113 867,42 €	2 901 802,46 €	5 015 669,88 €	97,01%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	17 232 598,31 €	4 651 537,48 €	12 272 557,26 €	16 924 094,74 €	98,21%
Total		23 698 029,39 €	7 017 598,02 €	16 215 741,26 €	23 233 339,28 €	98,04%

Dépenses d'équipement par secteur (en euros)

Secteurs	Dépenses
Travaux aménagement urbain Logement	3 968 531
Animation et développement sportif	47 976
Administration	4 032
Finances	1 013 870
Environnement Circulation Transport Sécurité	1 011 923
Affaire scolaire relation internationales	417 209
Culture valorisation du patrimoine	104 243
Vie associative Ressources humaines	94 890
Affaires réglementaires	21 496
Pôle évènementiel	22 325
Pers âgées, handicapées, santé	125 116
Jeunesse et vie des quartiers	2 610
Enfance et petite enfance	184 876
Total	7 019 098

Il convient de rappeler que consécutivement à l'application de nouvelles règles comptables, des dépenses d'investissement sont imputées en section de fonctionnement.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se composent :

- D'un emprunt de 2 250K€ (contre 3 500K€ en 2017),
- De l'affectation du résultat en excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) pour 5 608 442,76€ (contre 5 079 525€ en 2017),
- Du fond de compensation pour la TVA pour 564 K€ (contre 775K€ en 2017),
- De subventions d'équipement à hauteur de 948 K€ (contre 662K€ en 2017),
- De la taxe d'aménagement pour 48 K€ (contre 132K€ en 2017),
- Du produit des amendes de police pour 232 K€ (contre 267K€ en 2017).

Synthèse de la dette : évolution de l'encours au 31/12/18

- Encours au 31/12/2018 : 53 945 303,72 €
- Maturité : 12 ans et 8 mois
- Taux moyen annuel : 2,88%
- Annuité : 8 384 920 €
- Amortissement : 7 026 361 €
- Intérêts : 1 358 559 €

Stratégie de taux : renforcement de la part de taux fixe dans l'encours de dette (de 16% à 47,5% en 6 ans).

III. Les budgets annexes

Legs Montusès – budget 04

La fondation Montusès développe chaque année son rôle d'aide aux démarches :

Depuis janvier 2016, les jeunes sont reçus pour la fondation Montusès à l'Espace Montluçon Jeunesse. Ce changement permet de repérer les jeunes pouvant bénéficier de la fondation plus facilement et de leur apporter un panel d'informations sur les structures existantes, les aides et les droits des jeunes lycéens, étudiants, en formation....

⇒ Un travail important de partenariat s'est organisé avec les assistantes sociales de secteur, collèges et des lycées, l'infirmière de l'IUT, la mission locale, le pôle emploi, le foyer de jeunes travailleurs, le service du CROUS bourse de Clermont-Ferrand, le CROUS de Montluçon.

⇒ Une aide concrète à la constitution de dossiers pour solliciter différentes aides.

De nombreuses interventions de la fondation Montusès ont permis à des jeunes de bénéficier des bourses ou échelons supplémentaires, allocation logement, Fond social lycéen (FSL) auprès des établissements scolaires, accompagnement auprès du CCAS de Montluçon, fonds d'aides aux Jeunes (FAJ). Les aides se répartissent principalement entre le logement, le transport et la vie quotidienne. Ce qui correspond bien aux principales dépenses des étudiants.

L'aide moyenne accordée se situe principalement entre 200 et 300 euros, même si quelques années on constate une augmentation importante des tranches de 300 à 500 euros, ce qui reflète une augmentation des difficultés des jeunes et de leurs familles.

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 989,00 €		4 734,84 €		6 723,84 €
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice			58 411,72 €	54 055,78 €	58 411,72 €	56 044,78 €
Totaux		1 989,00 €	58 411,72 €	58 790,62 €	58 411,72 €	60 779,62 €
Résultats de clôture		1 989,00 €		378,90 €		2 367,90 €
Reste à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Résultats des RAR		- €		- €		- €
Totaux cumulés	- €	1 989,00 €	58 411,72 €	58 790,62 €	58 411,72 €	60 779,62 €
Résultats globaux		1 989,00 €		378,90 €		2 367,90 €

En section de fonctionnement

➤ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

- remboursement des prestations du personnel : 3 079,44€,
- remboursement des frais d'administration à la collectivité: 597,44€,
- versement de secours aux étudiants : 54 734,84€ pour 157 dossiers aidés en 2018.

➤ **Les recettes réelles de fonctionnement**

- participation d'équilibre de la ville 45K€,
- reversement de coupons : 9 055,78€.

Services extérieurs des Pompes funèbres – budget 06

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		30 864,05 €		65 611,89 €	- €	96 475,94 €
Résultats affectés					- €	- €
Opérations de l'exercice		3 855,00 €	31 864,90 €	30 984,05 €	31 864,90 €	34 839,05 €
Totaux	- €	34 719,05 €	31 864,90 €	96 595,94 €	31 864,90 €	131 314,99 €
Résultats de clôture		34 719,05 €		64 731,04 €		99 450,09 €
Reste à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Résultats des RAR		- €		- €		- €
Totaux cumulés	- €	34 719,05 €	31 864,90 €	96 595,94 €	31 864,90 €	131 314,99 €
Résultats globaux		34 719,05 €		64 731,04 €		99 450,09 €

Les dépenses concernent :

- des fournitures et outillage : 3374,39€,
- le remboursement des prestations : 24 635,51€,
- les amortissements : 3855€.

Les recettes s'élèvent à 30 984,05€ de redevance pour l'ouverture des caveaux/exhumations.

Lotissements – budget 08

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		26 816,26 €		0,13 €		26 816,39 €
Résultats affectés						- €
Opérations de l'exercice						- €
Totaux	- €	26 816,26 €	- €	0,13 €	- €	26 816,39 €
Résultats de clôture		26 816,26 €		0,13 €		26 816,39 €
Reste à réaliser						
Résultats des RAR		- €		- €		- €
Totaux cumulés	- €	26 816,26 €	- €	0,13 €	- €	26 816,39 €
Résultats globaux		26 816,26 €		0,13 €		26 816,39 €

Centres commerciaux – budget 11

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		9 167,05 €		35 924,36 €		45 091,41 €
Résultats affectés		58 717,74 €				58 717,74 €
Opérations de l'exercice	8 898,31 €	6 813,00 €	14 441,77 €	22 786,80 €	23 340,08 €	29 599,80 €
Totaux	8 898,31 €	74 697,79 €	14 441,77 €	58 711,16 €	23 340,08 €	133 408,95 €
Résultats de clôture		65 799,48 €		44 269,39 €		110 068,87 €
Reste à réaliser	13 880,00 €				13 880,00 €	
Résultats des RAR	-	13 880,00 €		- €	-	13 880,00 €
Totaux cumulés	22 778,31 €	74 697,79 €	14 441,77 €	58 711,16 €	37 220,08 €	133 408,95 €
Résultats globaux		51 919,48 €		44 269,39 €		96 188,87 €